

## Domaine Santé

## Filière Nutrition et diététique

## COURS A OPTION – FACULTE DE MEDECINE (FacMed)

## 1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.2003.F.13**Degré d'études :  Bachelor  MasterAnnée académique : **2020-2021**Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>Crédits ECTS : **3**

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

Temps de cours : **44**Temps de travail personnel encadré : **variable**Temps de travail personnel individuel : **variable**

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées** (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

**Compétences Génériques**

- Innover et développer son activité professionnelle par l'acquisition de savoirs scientifiques et mener une réflexion permanente de sa pratique et qui conduit à l'actualisation des connaissances et aptitudes tout au long de la vie.
- Etre apte à participer aux recherches et à intégrer les données probantes dans la pratique professionnelle
- Chercher activement la collaboration interprofessionnelle et la coopération avec les autres acteurs du système de soins
- Présenter et documenter ses actes de manière pertinente et à être compris par les autres.

**Compétences spécifiques**

- Bb2 - Echanger les informations utiles avec les différents partenaires et participer à la création d'une culture commune.
- Db1 - Organiser efficacement son travail, fixer des priorités, s'adapter aux contraintes et aux interlocuteurs et mobiliser les ressources efficaces pour faire face aux demandes multiples et variées.
- Fb1 - Maintenir et développer son expertise et compétences professionnelles en actualisant constamment son savoir.
- Gb4 - Contribuer activement à la promotion de la profession, en défendre les intérêts, droits et devoirs et en donner une image positive en toutes circonstances et vis-à-vis de tous les partenaires.

**Objectifs généraux du module****Une fiche descriptive est accessible pour chaque module**

Le programme offre un large éventail d'options allant de la recherche fondamentale jusqu'aux sciences humaines. Ces cours optionnels sont l'occasion de vous cultiver et de vous faire découvrir des domaines peu ou pas développés dans la formation. Ce programme vous donne l'occasion d'effectuer un choix de cours guidé par vos intérêts, votre envie d'apprendre et votre enthousiasme.

L'ensemble des modules accessibles au(x) étudiant-e-s non médecins est consultable sur le lien suivant : <https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/bachelor-et-master-en-medecine-humaine/annee2/cours-a-options>

Rendez-vous sur les « Listes des cours à option et inscriptions » puis « Identifiez-vous avec votre login institutionnel ». Vous aurez ensuite accès (menu déroulant en haut de page « Listes et inscription » puis « consulter les options pour les étudiants des autres facultés ») aux différents modules proposés aux étudiants non médecin pour les semestres d'automne (A) et de printemps (P). Vous choisirez un module qui vous intéresse **et proposé au semestre de printemps**. Vous **respecterez les délais d'inscription (inscription 2020-21 : 15 septembre au 15 décembre 2020)** - (Dès le 15 septembre inscriptions en fonction des places encore disponibles)

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Contenus et organisation

Les contenus sont décrits pour chaque module.  
Semestre de printemps 2021 du **Judi 25 février au Judi 27 mai 2021**.

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage

Se référer au descriptif de module

**Exigences de fréquentation** : Un taux de présence de 80 % est requis (exigence du module). En cas de taux inférieur, l'étudiant-e ne peut pas se présenter à l'examen. Se référer aux informations données en début de module.

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Se référer au descriptif du module choisi.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la note locale (au minimum 4) obtenue au point A.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

- Période : selon calendrier de la faculté de médecine

#### 6. Modalités de remédiation et de répétition

##### Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation  
- si la note obtenue à l'examen écrit (A) est insuffisante, une session de rattrapage doit être organisée pendant la session des examens de rattrapage des contrôles continus du mois d'août (calendrier de la Faculté de Médecine)

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

- Période : en principe semaine 34 ou 35

##### Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

- Période : à définir

#### 7. Bibliographie principale

Distribuée dans chaque cours

#### 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable locale de filière** : Laurence Vernay

**Enseignants** : Faculté de Médecine de Genève

Descriptif validé le xx.01.2021 par Jocelyne Depeyre, responsable de la filière Nutrition et diététique